

(N^o 129.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Antoine Claser, sergent à la compagnie sé- dentaire des sous-officiers.

(Voir le N^o 72 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean Antoine Claser, sergent à la compagnie sédentaire des sous-officiers, demande, par sa requête du 21 décembre 1845, la naturalisation ordinaire. Le pétitionnaire est né le 22 février 1792, à Imari (Tyrol méridional). Ses parents ayant perdu leur fortune en 1811, par suite de fâcheux revers et des circonstances du temps, il fut obligé de s'enrôler en 1812 dans l'armée française d'Italie, et en 1816 il prit du service dans l'armée des Pays-Bas. En 1825, le sieur Claser épousa une femme belge ; de cette union naquirent six enfants, dont deux servent dans l'armée belge, et lui-même en fait partie depuis le 21 octobre 1830, en qualité de sergent.

Les certificats de ses chefs lui sont favorables, et les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder la faveur qu'il réclame.

Dans sa séance du 3 mars 1848, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 36 suffrages contre 25.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT, Rapporteur.